



Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques
(D3E)

Que faire de nos vieux appareils ?

Aujourd'hui,
il est possible de valoriser les
appareils électriques
en fin de vie



Préserveons la planète !

En partenariat avec
EcoLogic

Le 15 novembre 2006 marque le début de la collecte séparative des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) en vue de leur valorisation. Désormais, chaque citoyen est appelé à se séparer de ses D3E dans le respect de la législation en vigueur. Au titre de leur responsabilité élargie, les producteurs, importateurs et distributeurs sont responsables de l'élimination des D3E.

L'objectif est de mettre en place une filière vertueuse et efficace pour la collecte, l'enlèvement et le traitement des D3E.

Pour ce faire, une éco-participation affichée visiblement sur les prix des nouveaux produits électriques en magasin, a été mise en place pour financer la collecte, le transport et le traitement des appareils en fin de vie.



Pour éliminer vos D3E, vous avez dorénavant trois options :

La reprise « 1 pour 1 » chez leur distributeur : au moment de l'achat, le consommateur peut confier son vieil appareil au distributeur 1

Le réemploi par les organisations de l'économie sociale et solidaire 2

La collecte séparative (apport en déchèterie) 3



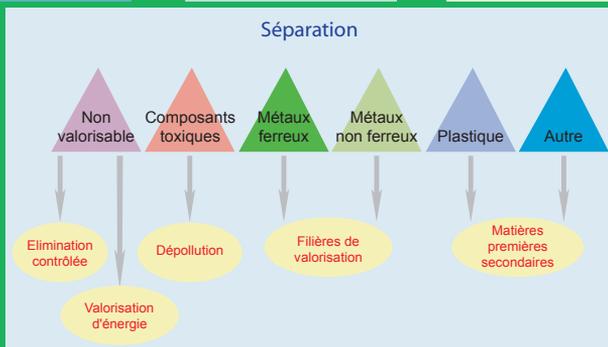
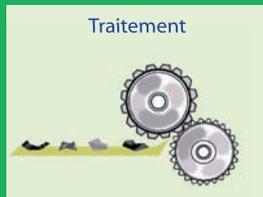


Le Syndicat Emeraude vous met à disposition un nouvel espace sur votre déchèterie.

Un aménagement a été réalisé pour séparer en 4 flux vos vieux appareils électriques et électroniques usagés.



Associations de l'économie sociale et solidaire



Le recyclage des D3E va permettre à notre Syndicat de répondre à des attentes telles que :

- ~ **F**aire face aux préoccupations environnementales
- ~ **A**ugmenter les taux de recyclage et de réemploi
- ~ **D**évelopper et accompagner la conscience environnementale des administrés
- ~ **R**éduire le volume des encombrants
- ~ **R**éduire les quantités d'ordures ménagères
- ~ **M**âîtriser les finances publiques
- ~ **P**romouvoir l'économie locale et l'économie d'insertion



Contact :

Syndicat Emeraude

Parc d'Activités des Colonnes

12 rue Marcel Dassault

95 130 Le Plessis-Bouchard

Tél. 01 34 11 92 92 - Fax 01 34 11 92 86

Courriel : syndicat.emeraude@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur :

www.syndicat-emeraude.com

